



Procès Verbal

Conseil exécutif 2025-2026
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #17 - ordinaire - Session d'automne 2025
Vendredi 24 octobre à 11h30
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Présences :

Maëlle Lacroix - Affaires académiques
Henri Curry - VP à l'environnement et à la condition étudiante
Jacob Tanguay - Vice-présidence exécutive (départ à 12h53)
Clémence Lamer - Présidence
Laurence Lascelle - Affaires sportives et sociales (à partir de 11h45)
Maxim Dupont-Bilodeau - Communications
Samara Healey - Responsable aux premières années
Raphaël Gariépy - Affaires externes
Julien Boulian - Trésorier

Absences :

Alexandre Taschereau - Affaires professionnelles

Observateurs :

Émile Bellerose-Simard - Trésorier du comité droit des arts
Jade Lachance - Membre du comité droit de la famille et de la jeunesse
Kaven Brault - Responsable au première années du comité droit de la famille et de la jeunesse
Audrey-Anne Leblond - Membre du comité droit de la famille et de la jeunesse

1. Ouverture de la rencontre

Clémence Lamer déclare l'ouverture de la rencontre à 11h35.

2. Désignation du secrétariat

Julien Boulianne propose Maxim Dupont-Bilodeau au secrétariat. Jacob Tanguay appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Julien Boulianne propose de passer le point 9.1 entre le point 5 et 6.
Raphaël Gariépy appuie.**

AU.

**Henri Curry propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.
Maëlle Lacroix appuie.**

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

5. Vérification et adoption du procès-verbal

 **CE16_PV_A25_2025_09_26**

**Maxim Dupont-Bilodeau propose l'adoption du procès-verbal.
Henri Curry appuie.**

AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes

6.1. Présidence

Clémence Lamer explique qu'elle entamera des démarches pour les hoodies des membres du CE.

Clémence Lamer donne quelques détails concernant le chalet du CE.

Clémence Lamer, Samara Healey, Raphaël Gariépy et Julien Boulianne discutent de la neutralité que l'AGED doit garder au niveau politique.

6.2. Vice-présidence

Jacob Tanguay explique qu'il a eu une rencontre avec le comité de droit notarial lors de la relâche concernant leur événement vin et fromage qui aura lieu le 5 novembre prochain à la salle multifonctionnelle.

Jacob Tanguay a eu une rencontre avec les nouveaux administrateurs du conseil d'administration afin de leur donner une formation sur les éléments essentiels des règlements généraux et sur les différentes instances de l'AGED.

Jacob Tanguay a eu une rencontre avec la Commission de révision des règlements généraux concernant des potentielles modifications aux règlements généraux, notamment sur la parité au sein du conseil d'administration et d'une politique sur la carte de crédit de l'AGED.

Julien Boulianne demande quand sera le prochain CA.

Jacob Tanguay indique que ce sera sûrement le 2 novembre mais que rien n'est confirmé à ce jour.

6.3. Trésorerie

Julien Boulianne explique que depuis le retour de la relâche, les comités ont commencé à faire beaucoup de demandes de remboursement et autres demandes. Il reçoit également beaucoup de courriels d'entreprises et de cabinets par rapport aux paiements.

Julien Boulianne parle du budget de la journée Passe-Droit et de ses désaccords avec la trésorière de la FEDQ.

Raphaël Gariépy explique que la journée passe-droit est un événement conjoint entre l'AGED et la FEDQ et donc que la ligne est mince entre qui doit financer l'événement, qui doit faire quoi, etc. Il parle des démarches qu'il a entrepris pour avoir un plus grand budget pour l'événement. Dans les années futures, ce serait pertinent de mieux tracer la ligne pour éviter des conflits et des malentendus, puisque c'est l'AGED qui échoppe pour les mauvaises décisions financières.

Julien Boulianne demande où va l'argent des cotisations des 7 facultés de droit à la FEDQ.

Raphaël Gariépy explique que la FEDQ a beaucoup à faire pour combler les lacunes qui font en sorte de créer de la confusion.

Clémence Lamer explique que c'est seulement la deuxième année complète où la FEDQ applique ses nouveaux RG.

Julien Boulianne explique avoir reçu une partie des cotisations étudiantes pour la session d'automne.

Julien Boulianne explique aussi que les états financiers seront adoptés en CA et ensuite présentés à l'AG du 6 novembre.

Julien Boulianne explique que le cocktail du CDF a eu lieu et que ça s'est très bien passé. L'événement a réuni près de 25 avocats dans le domaine fiscal, ainsi que 80 étudiants. De plus, l'événement a généré 8700\$ en revenus.

Julien Boulianne explique que le montant dans la case budgétaire des demandes en cours d'année est élevé et donc que c'est possible d'accorder des augmentations de budget quand nécessaire.

Clémence Lamer explique que les grosses activités et dépenses arriveront plus tard au courant de l'année.

6.4. Responsable aux premières années

Samara Healey explique qu'elle a tenté de motiver les personnes de première année à participer à la journée passe-droit.

Samara Healey parle des activités et rencontres prévues pour ses comités. Elle explique que les démarches du comité casino sont au tout début de leur processus.

6.5. Responsable aux affaires externes

Raphaël Gariépy explique qu'en date du 24 octobre, il y a 234 billets vendus pour la journée passe-droit. Il a tenté d'envoyer un courriel à tous les étudiants mais finalement ce ne sera pas possible. Il encourage les membres du CE à demander à leurs amis de s'inscrire à l'activité.

Maëlle Lacroix demande si c'est possible d'uniquement participer au 5 à 8 ou l'after.

Raphaël Gariépy explique qu'il y aura des billets éventuellement pour uniquement avoir accès au 5 à 8 ou encore au 5 à 8 et after.

Raphaël Gariépy explique qu'il a assisté à un cocktail de la FEDQ mercredi.

Raphaël Gariépy explique que la communauté étudiante pose des questions concernant le chalet du CE et qu'il serait important d'expliquer pourquoi c'est utile d'avoir un chalet du CE. Il explique aussi que certaines personnes lui ont fait part du manque de détails dans les PV des rencontres du CE.

Laurence Lascelle propose de passer au point 9.4.

Henri Curry appuie.

AU.

6.6. Responsables aux communications

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'ils ont eu une conférence de droit notarial.

Maxim Dupont-Bilodeau précise que le nouveau logo de l'AGED a été officiellement annoncé.

Maxim Dupont-Bilodeau souhaite que les tâches pour le Grand Banquet soient terminées pour vendredi 31 octobre et de le proposer pour le CA du 2 novembre.

Maxim Dupont-Bilodeau précise que les membres de deuxième cycle des comités la contactent.

Raphaël Gariépy répond qu'il s'en occupera.

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'elle a mis à jour le site, et demande de vérifier avec les comités que les logos et les liens pour les comptes instagram sont bons.

6.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Laurence Lascelle explique que le comité des finissants a reçu les rabats pour les photos des finissants.

Laurence Lascelle explique que le comité du sport et des loisirs procédera aux entrevues des personnes étudiantes qui participeront à la simulation d'arbitrage sportif.

Elle explique également que le CDSL recevra bientôt les informations pour la simulation d'arbitrage de hockey à Toronto.

Laurence Lascelle explique que le 5 à 11 de l'Halloween sera certainement très populaire.

Raphaël Gariépy demande s'il serait possible de publier le lien des billets pour les 5 à 8 dans les groupes de cohorte avant de les mettre en ligne.

Laurence Lascelle explique que le comité promo de kin-éduc est réticent à l'idée mais qu'elle va en reparler avec les responsables..

Clémence Lamer demande comment les commandites du bal avancent.

Julien précise qu'il n'y en a pas.

Laurence Lascelle explique qu'aucune démarche n'a été entamée par le responsable aux commandites.

Julien Boulianne explique qu'il a versé presque 17 000\$ sur le 30 000\$ que l'AGED donne au comité Finissants. Il l'a versé pour faire les dépôts et un peu pour combler l'absence de commandites.

Raphaël Gariépy demande si le comité devrait entamer des démarches pour régler le problème avec la personne responsable, puisque cela affecte toutes les personnes étudiantes de son année et les années futures.

Clémence Lamer et Laurence Lascelle en discutent.

Julien Boulianne explique que le reste du comité est très motivé. Laurence Lascelle seconde.

6.8. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Lacroix explique qu'elle a contacté le traiteur pour le grand banquet et qu'elle attend une soumission.

Maëlle Lacroix explique que plusieurs notes des examens sont sorties et que les personnes étudiantes de première année posent beaucoup de questions à ce sujet dans leurs groupes de classe. De mauvaises informations circulent donc dans les groupes.

Clémence Lamer indique qu'elle pourra aider Maëlle à ce sujet.

Julien Boulianne explique que plusieurs personnes sont allées le voir à ce sujet, puisqu'ils sont inquiets pour la suite.

Samara Healey explique que les premières années prennent les conseils des années supérieures très à cœur et demande s'il serait possible de mettre en ligne des témoignages d'anciens élèves.

Maëlle Lacroix explique qu'elle a entamé des démarches avec coach-recrue à ce sujet.

Clémence Lamer fait un rappel que la première session à la première année est un test pour voir si nos techniques d'étude sont bonnes et non pour tester si le droit est fait pour nous.

6.9. Responsable aux affaires professionnelles

Aucun rapport vu son absence.

6.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Henri Curry explique que tout se déroule bien dans ses comités. Il essaie de motiver le comité droit vers l'avenir pour organiser des activités.

Henri Curry a eu une rencontre avec Pascal Fréchette concernant un projet de polycopié en ligne et ce dernier en parlera à la faculté.

Clémence Lamer explique que ce sont des démarches qui sont en cours depuis au moins 2 ans.

**Jacob Tanguay propose de passer le point 10.2 tout de suite.
Julien Boulianne appui**

AU.

7. Période de questions des membres

Aucun membre présent n'a de question.

8. Affaires anciennes

Aucune affaire ancienne.

9. Affaires nouvelles

9.1. Demande de budget: visite des coordonnateurs du Comité droit des arts

Émile Bellerose, trésorier du comité des arts, explique que le comité désire avoir un budget supplémentaire de 150\$ pour organiser une activité. Le comité souhaite que l'activité soit gratuite, ce pourquoi le comité fait la demande.

Julien Boulianne explique que la première activité du comité s'est bien déroulée et il croit que le montant demandé est raisonnable. Il dit aussi que l'AGED a les moyens d'attribuer cette augmentation de budget.

Jacob Tanguay demande si le comité a fait des démarches pour avoir des commandites des cabinets.

Émile Bellerose explique que les membres du comité ont fait quelques démarches au courant de l'été.

Clémence Lamer demande pourquoi l'activité doit être gratuite.

Émile Bellerose explique que c'est pour avoir un nombre plus élevé de participation, afin d'attirer les personnes étudiantes aux prochaines activités du comité.

**Julien Boulianne propose d'augmenter le budget du comité des arts de 150\$.
Jacob Tanguay appuie.**

AU.

Formulaire de demande de subvention

Demandeurs		
Organisation	Comité des arts	
Nom	Nicolas Girard-Bissonnette	Julien Bourdeau
Poste	Coordonateur	Coordonateur
Courriel	girn1804@usherbrooke.ca	bouj1540@usherbrooke.ca
Téléphone	(514) 754-8047	(438) 630-1242
Description de la demande		
But et description de l'activité	<p>Le Comité des arts sollicite un financement additionnel afin de compléter le budget nécessaire à la tenue de l'activité « La Ruche d'or », organisée en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Sherbrooke. Le musée est très enthousiaste à l'idée de nous accueillir. Le budget est le seul point manquant à l'organisation de l'activité.</p> <p>L'activité La Ruche d'art consiste en un atelier de création libre animé par une médiatrice du Musée, accompagné par une art-thérapeute. Elle comprend la réalisation d'une œuvre collective sous forme de team building et une courte visite du musée. Le matériel est inclus. L'activité dure 1 h 30 et peut accueillir 25 participants.</p> <p>Cette activité s'inscrit dans notre mission de promouvoir les arts, soutenir la santé mentale étudiante et offrir des espaces de détente et d'expression personnelle.</p>	
Description des dépenses anticipées	<p>Le coût total demandé par le Musée des beaux-arts de Sherbrooke a été négocié et réduit de 100 \$. L'activité coutera 400\$. Le Comité des arts dispose actuellement de 275 \$. Nous demandons donc 150\$ afin d'avoir un léger coussin de 25\$.</p> <p>Il est essentiel que l'activité soit gratuite afin de maximiser la participation de la communauté étudiante.</p>	
Montant demandé	150\$	
Réservé à l'administration / Date: _____		Dans le cas où ma subvention m'est accordée, je m'engage à produire, à la fin de l'exercice, un bilan comptable et un rapport de l'activité à l'exécutif de la corporation.
Montant accordé	_____	
Signature d'un administrateur de l'AGED	_____	
Signature du trésorier de l'AGED	_____ Date: <u>23 octobre 2025</u> Signature des demandeurs: <u>JulienBourdeau</u> <u>NicolasgirardBissonnette</u>	

9.2. Remboursement assemblée générale et cocktail FEDQ

W (AG + Cocktail FEDQ) Formulaire de remboursement.docx

Julien Bouliannde déclare son conflit d'intérêt.

Julien Boulianne présente sa demande de remboursement.

Raphaël Gariépy propose de déroger aux règlements généraux annexe B politique d'indemnisation et de remboursement de l'AGED article 4, puisque la demande dépasse les délais.

Samara Healey appuie.

AU.

Laurence Lascelle propose de rembourser 37,14\$ à Julien Boulianne.
Raphaël Gariépy appuie.

AU.

9.3. Cocardes Cocktail CDF

Julien Boulianne explique qu'il a dû acheter des cocardes pour le cocktail du CDF et qu'en ce moment c'est dans la case budgétaire du comité. Il aimeraient cependant que ça soit dans la case budgétaire de l'AGED puisque ce seront des cocardes utilisées pour d'autres événements de l'AGED ainsi que ceux de comités,

Clémence Lamer soutient le point de vue de Julien Boulianne et elle exprime que la commission budgétaire avait dit aux comités que l'AGED allait pouvoir fournir des cocardes.

Raphaël Gariépy propose que le coût des cocardes pour le cocktail du CDF soit prises dans les dépenses en cours d'année de l'AGED
Henri Curry appuie.

AU.

9.4. Demande de budget supplémentaire - comité droit de la famille et de la jeunesse (visite des membres)

W Demande de subvention - Budget supplémentaire Comité fam-jeune.docx

Les membres Jade Lachance, Kevin Brault et Audrey-Anne Leblond du comité de droit de la famille et de la jeunesse sont présents pour présenter le point.

Audréanne Leblond précise qu'ils ont reçu un budget en début d'année de 385\$ soit l'entièreté de la demande. Ils ont voulu faire augmenter le taux de participation et ne veulent pas limiter le nombre d'étudiant qui peuvent participer et souhaite donc augmenter le budget disponible pour l'événement de vin et fromage. Ils prévoient 5 bouchés par personne.

Julien Boulianne explique où est rendu la case budgétaire du comité droit de la famille et de la jeunesse avec leur budget alloué ainsi que leurs commandites.

Julien Boulianne précise que le comité travaille fort et que c'est un peu plus compliqué pour eux d'avoir des gros montants en commandites. Il dit aussi que le montant demandé est raisonnable dans les circonstances.

Julien Boulianne propose d'augmenter le budget du comité droit de la famille et de la jeunesse de 150\$.

Jacob Tanguay appuie.

AU.

9.5. Entretien de la machine à café

Henri Curry explique qu'un entretien de la machine est de 155,25\$ et que vu l'état de la machine, il serait pertinent de faire un entretien chaque mois pour éviter des bris. Présentement, nous faisons un entretien tous les deux mois mais la machine se brise souvent.

Clémence Lamer demande si nous avons des entretiens déjà payés d'avance.

Henri Curry explique que nous arrivons à échéance des entretiens déjà payés.

Henri Curry propose de recommander au CA d'octroyer un budget de 155,25\$ par mois pour l'entretien de la machine à café.

Maëlle Lacroix appuie.

AU.

9.6. Remboursement Cassy Dunaj - partie 2

Clémence Lamer explique qu'il restait une facture de 34,78 \$ à rembourser à Cassy Dunaj.

Raphaël Gariépy propose de rembourser 34,78 \$ à Cassy Dunaj.
Julien Boulianne appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Façon de participer au calendrier de l'Avent

Maxim Dupont-Bilodeau explique que le calendrier de l'Avent approche et veut savoir si ce serait intéressant que les activités de novembre et décembre puissent compter pour des participations au calendrier.

10.2. Création d'un comité - juriste en région?

Maxim Dupont-Bilodeau explique qu'un étudiant a l'idée de créer un comité : Juriste en région.

Elle explique qu'il pourrait être intéressant de regrouper certains comités avec des sous-comités, ou d'ouvrir de nouveaux postes plus spécifiques au sein des comités existants, comme le CAJ.

10.3. Rénovation Endroit

Clémence Lamer présente les plans de rénovation de l'Endroit et demande si l'achat d'un petit frigo est nécessaire.

Henri Curry, Maëlle Lacroix, Raphaël Gariepy et Julien Boulian discutent de cet enjeu.

Clémence Lamer explique que le local du CE sera vitré et que les casiers, selon le plan, seront fermés. Cependant, Clémence croit que ce sera trop petit.

Maëlle Lacroix et Clémence Lamer proposent des alternatives. Clémence Lamer en fera part aux personnes responsables.

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Clémence Lamer indique que la prochaine rencontre aura lieu le vendredi 31 octobre 11h30.

13. Ajournement de la rencontre

Clémence Lamer déclare la fermeture de la rencontre à 13h21.